

SOMMAIRE

1. QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX ?
2. DES VISITES PROGRAMMÉES
3. LE FESTIVAL TERRES D'AILLEURS ORGANISÉ PAR LE SYNDICAT DE PAYS L'AGENDA

ÉDITORIAL



Laura GLASS
présidente

“ La rentrée 2010 se pare de la couleur de la découverte avec les quatre visites organisées par les groupes « Eglises » et « Vieillesse ». Au cours de ce dernier semestre, les groupes iront explorer des sites récemment construits et des espaces transformés, et collecteront les différentes histoires qui nous seront retransmises par la suite. Il y aura des places supplémentaires, donc si vous souhaitez partager un temps avec un des groupes, n'hésitez pas et contactez l'animatrice Anne CHARLOT (02 40 02 38 46).

Les autres groupes poursuivront leur travail, chacun à sa façon (interventions d'experts, état des lieux, recueil de démarches innovantes, production d'écrits, conférences...).

Pour partager les premiers constats et les analyses des différents groupes, nous organisons une assemblée plénière spécifique. Vous pourrez soumettre votre avis, questions et conseils. Alors à noter dès maintenant dans vos agenda le 2 décembre à 20h30.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous souhaite une bonne lecture.”

LA QUESTION

Quelles sont les conditions pour développer les déplacements doux sur notre territoire ?

La question traitée lors de la dernière assemblée plénière du 24 juin dernier a offert à Bernard DENIAUD, premier Vice-Président du Conseil Général, à des représentants de Place aux Vélos et à des habitants, de témoigner de leurs diverses expériences.

Que s'est-il passé lors des dernières décennies ?

Après la seconde guerre mondiale, la mobilité s'est organisée autour d'une demande individuelle marquée par l'arrêt des lignes de chemin de fer et de bus les moins utilisées, et on a assisté alors à l'expansion de la voiture individuelle. De nos jours, la spécialisation des territoires entre les espaces de travail, de commerce, de résidence ou de loisirs rend la voiture indispensable. Mais, en partie sous la contrainte, la volonté s'inverse. Du fait de l'urbanisation, de la pollution, du prix de l'énergie, la gestion des déplacements se pose autrement, avec une volonté de développer le transport collectif et les déplacements doux (vélo, pédalés...). Sur nos territoires, le vélo reste essentiellement une pratique de loisirs, peu utilisé pour les déplacements du quotidien.

Quels sont les freins et les conditions à ce développement ?

Le sentiment d'insécurité est très prégnant : des utilisateurs du vélo au quotidien témoignent par ailleurs d'accidents réguliers. Il y aurait donc urgence à imaginer des aménagements plus sécurisés et mieux anticipés. Lors de la création de nouveaux quartiers ou l'aménagement des voies, il serait utile d'intégrer la sécurisation des piétons et des cyclistes pour relier les différents centres d'attractivités.



Le coût pour de tels travaux est important et ils demandent la mise en place d'une coordination inter-communale.

Au-delà de ces travaux et cette animation territoriale, un autre frein plus invisible et souvent plus pernicieux est l'habitude de la voiture. Comment revenir à un autre mode de déplacement qui induit des changements en termes de temps, de confort, d'anticipation, mais également sur la perception que l'on peut avoir sur la sécurité et son espace (la voiture fonctionne comme une sorte de protection face à l'autre). Tout cela nécessite la mise en place d'une politique de sensibilisation, d'accompagnement des populations. D'ores et déjà certaines communes ont commencé la mise en place des pédibus (en sommeil suite à l'arrêt de l'école le samedi), la réalisation de liaisons douces entre le bourg et des villages ou quartiers, mais d'autres initiatives émergent : le vélo-bus, des ateliers de sensibilisation adultes...

Malgré les orientations affichées de certaines politiques territoriales, il reste encore beaucoup à faire à la fois en matière de soutien financier pour les aménagements et la coordination territoriale, mais aussi en matière de sensibilisation. Car, au fond, c'est aussi notre rapport à la voiture qui doit évoluer en l'utilisant différemment, en roulant moins vite, en respectant des règles simples, en acceptant de partager l'espace...

ENVIRONNEMENT-HABITAT-URBANISME

les églises



Anne CLENET

“*Quel avenir pour les églises dans le Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne? Quel patrimoine, églises et chapelles, conserver? Comment les conserver? Pour quels usages? Ces questions, nous nous les posons, nous, citoyens du pays: de nombreuses communes sont, de plus en plus, confrontées à des problèmes d'entretien et de rénovation sans rapport avec les ressources dont elles disposent.*”

Anne CLENET

La démarche du groupe

Fin 2008, c'est un sujet sur lequel le Conseil de Développement a choisi de réfléchir. La commission "Services Equipements", devenue rapidement groupe "Églises", s'est réunie plusieurs fois en 2009 pour développer et enrichir sa réflexion.

Grâce à la participation de personnes d'horizons très divers et représentatives de la population, cette commission a permis de confronter les différents points de vue (habitants, paroissiens, élus, curés, historiens locaux), et de constater que ce sujet si délicat à aborder au plan local mérite de vrais échanges pour une réflexion constructive. Nous avons entrepris de visiter des édifices sur notre terri-

toire et dans d'autres départements. Des églises ou chapelles correspondant au même contexte culturel (milieu rural ou périurbain, d'époques et style différents) ou ayant connu une transformation singulière. C'est le travail en cours. Cette démarche nous permet de mieux connaître les problématiques du pays et son histoire.

Nous élargissons notre réflexion par un partage d'expériences avec des collectivités: rénovations et projets réalisés dans d'autres zones du département, dans d'autres régions; transformations ou usages partagés: interroger les acteurs d'expériences réussies ou inabouties. Rencontrer également les administrations en charge du patrimoine. Une des communes du territoire, qui a entrepris une réflexion sur l'avenir de ses 3 églises et 2 chapelles, nous a sollicités pour participer à sa démarche.

Le but que nous nous sommes fixés, à l'horizon fin 2010-2011, est d'élaborer un outil d'aide à la décision destiné aux élus, regroupant des expériences, des conseils, des idées testées, des projets en cours de réalisation, l'état de la législation en la matière, les fausses et les vraies bonnes idées. Bref, un aperçu de ce qui peut être envisagé, ou qui doit être évité. Pour un projet — quel qu'il soit — qui se donne les meilleures chances d'aboutir.

Il nous a aussi semblé également important de sensibiliser le grand public à cette question qui ne laisse personne indifférent: afin de permettre à chacun de participer au débat et à la réflexion. Une partie de notre travail y sera consacrée.

DES VISITES À NE PAS MANQUER...

JOURNÉE DU 20 OCTOBRE visites locales et interventions

9h/10h : visite de l'église des Moutiers en Retz

10h15/12h30 : intervention de Jean BOUTELLER (directeur des archives du Diocèse) et Michel CHALLOU (directeur du collège de Bretagne à Nantes, chargé du dépôt d'art sacré du diocèse, et juriste de formation - loi 1095).

Rencontre chez les historiens du Pays de Retz à la Bernerie

14h30/16h30 : visite de l'église de Frossay (église des années 1930)

Deux autres visites sur la région Pays de La Loire sont organisées. Les lieux choisis ont connu de nouvelles orientations, à usage majoritairement culturel, ou alors une déconstruction (détruite et reconstruite). Des chemins différents qui amèneront à connaître le parcours, les arguments, les raisons de chacun pour mieux nourrir les outils pédagogiques en cours.

JOURNÉE DU 24 NOVEMBRE Nozay/Fégréac : des églises réaffectées aux usages culturels.

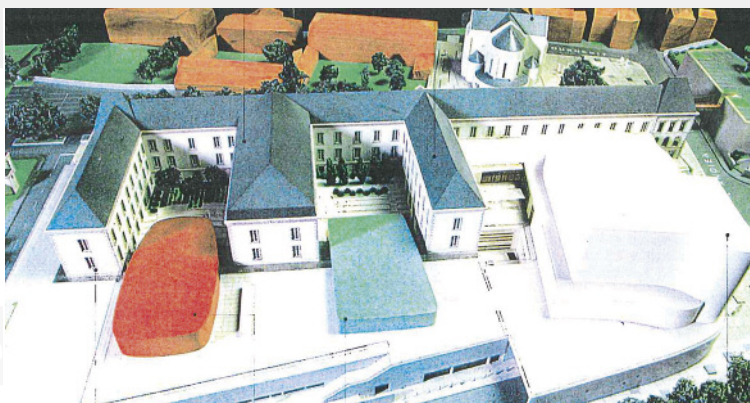
10h : Visite de l'église désacralisée de Nozay gérée par l'association ASPHAN (projet en lien avec le projet culturel de territoire) : exposition, spectacle...

14h : visite de la Chapelle de Fégréac transformée en centre culturel et gérée par la commune.

JOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE La chapelle St-Louis à Cholet, transformée en conservatoire de danse et musique, et l'église de St-Georges des Gardes déconstruite en 2006.

10h : visite à St-Georges des Gardes et témoignages de la déconstruction survenue en 2006.

14h30 : visite de la Chapelle de St-Louis, transformée en conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique.



La chapelle Saint-Louis, ancienne chapelle de l'hôpital, a été réhabilitée et aménagée en un auditorium de 193 places. La sacristie accueille vestiaires et loges pour les musiciens.

Cette réhabilitation s'inscrit dans le projet d'aménagement du théâtre intercommunal, prolongement du Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique.

le vieillissement



Charly TEMPLIER
Amélie LECLAIR

“

Parler du vieillissement n'est pas aisé. Le groupe a, depuis deux ans, souhaité engager une réflexion sur les différentes formes d'habiter et le vieillissement. Le choix du mot « habiter » n'est pas anodin. Il n'est pas seulement question de l'habitat au sens propre du terme mais également au sens sociologique.

Charly TEMPLIER

”

Comment bien vivre et vieillir ensemble ?

Cette réflexion intègre notamment la place de l'individu et son rapport avec le groupe. Entre hier une société communautaire et aujourd'hui une société plus individualiste, il existe sans doute des façons de vivre ensemble encore différentes. Tout reste à construire. C'est dans ce contexte que ce développement de nombreux chantiers aussi bien dans la sphère privée que publique. Le groupe a choisi pour nourrir son rapport deux axes de travail :

- . Aller à la rencontre de porteurs de projets qui ont intégré la question du vieillissement et la notion de lien social.
- . Organiser un cycle de conférences où interviendront plusieurs universitaires sur le thème large souvent galvaudé du « lien social ».

JOURNÉE DU 14 DÉCEMBRE

visites d'un site sur l'île de Nantes et d'un site à Couëron

10h : visite de la copropriété Bab'El Ouest, projet porté par un groupe d'amis

14h30 : visite du site intergénérationnel à Couëron, le site Bessonneau

BAB'EL OUEST

« Un projet de quelques amis au départ qui s'est conclu par une copropriété comprenant un immeuble avec 5 unités d'habitation et une 6^{ème} unité dans la maison individuelle. Chacun a participé à l'élaboration de son appartement et des espaces collectifs en collaboration étroite avec l'architecte.

Le résultat (immeuble et maison) n'est pas un choix préalable mais une proposition de l'architecte en fonction du cahier des charges et des contraintes du milieu (besoin en surface habitable, espace extérieur, hauteur, bord et fond de terrain de 350m² seulement). Cette construction a été conçue avec l'idée de concilier proximité et espace individuel, de permettre une accessibilité facilitée (ascenseur, maison de plein pied...) et de pouvoir bénéficier chacun d'un espace extérieur. Le résultat architectural est étonnant mais surtout le parcours du groupe est riche »

UN QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNEL À COUËRON - SITE BESSONNEAU



photo Ville de Couëron - E.M.

« Ce projet construit sur une emprise d'environ 1,4 ha comprendra, dans sa partie ouest, des logements locatifs à destination des jeunes couples et des personnes âgées (la moitié de ces logements sera adaptée à ces personnes âgées ou en situation de handicap), une crèche associative gérée par Les lapins Bleus et un foyer ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) de 24 unités de vie pour personnes handicapées. Sa partie Est comprendra des logements en accession à la propriété destinés aux jeunes couples et aux personnes âgées, un centre médical et un centre médico-social regroupant les services sociaux du conseil général (assistantes sociales, PMI...). La totalité du projet sera finalisée fin 2011. »

en images...



Visite de la Chapelle de Fréigné à Touvois le 3/12/2009



Chapelle Saint Louis à Cholet – vue sur les gradins dans le chœur



photo Ville de Couëron - E.M.

Site Bessonneau à Couëron : la crèche



Bab'El Ouest – juin 2010



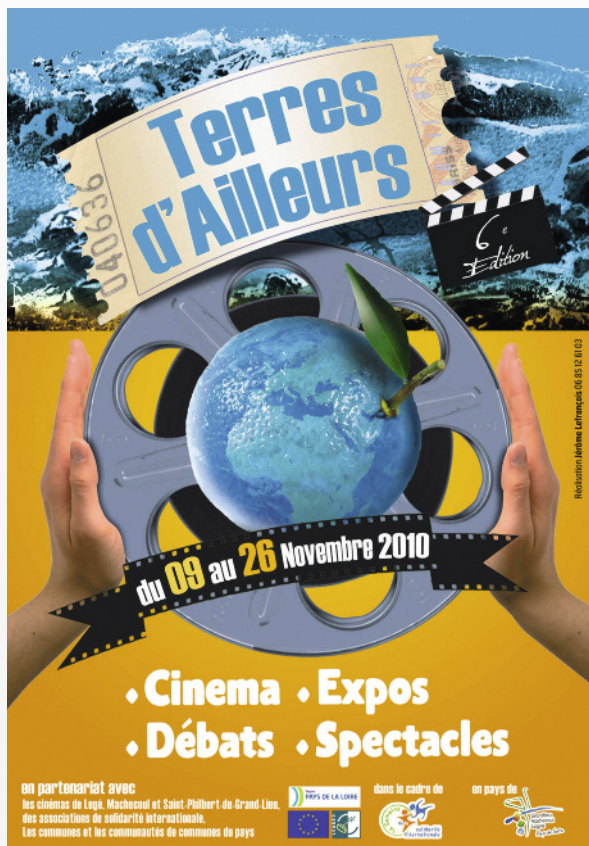
photo Ville de Couëron - E.M.

Bab'El Ouest : entrée

LE FESTIVAL DE CINÉMA REVIENT CETTE ANNÉE ENCORE

Action du Syndicat de Pays : Festival Terres d'Ailleurs

Du 9 au 26 novembre, le festival Terres d'Ailleurs éclairera ses écrans pour la sixième fois. Un rendez-vous à noter dans vos agendas !



Né d'une volonté commune d'acteurs locaux, culturels et associatifs du Pays, Terres d'Ailleurs se déroulera comme chaque année durant la semaine de la solidarité internationale.

A travers ce festival de cinéma, le Syndicat de Pays encourage le développement d'une culture humaniste et citoyenne sur le territoire et il accompagne l'organisation de ce festival en coordonnant l'évènement qui mobilise les cinémas, les FJT, les associations jeunesse et solidaires, les services culturels, les élus.

Fort du succès de l'an dernier et pour rester dans la continuité de l'édition 2009, Terres d'Ailleurs 2010 souhaite témoigner des « révolutions minuscules ».

Durant 15 jours, Terres d'Ailleurs proposera documentaires, fictions, courts-métrages, actions décentralisées et débats afin de témoigner

d'initiatives « d'ici ou d'ailleurs » qui concourent, à leur échelle, au « vivre ensemble ».

Les partenaires de Terres d'Ailleurs 2010

- Les cinémas de Machecoul, Saint-Philbert de Grandlieu et Legé
- Les services Culturels de Machecoul et de Saint-Philbert
- L'Association pour l'Habitat des Jeunes
- L'APEJ et l'espace jeunes de Legé
- Zaza Tania, Amitié Machecoul Roumanie, Echange d'coup de pouces, Un sourire au bout du monde.

Programme détaillé disponible à partir du début Octobre. Tarif unique dans les trois salles de cinémas : 4€.

Renseignements

Syndicat de Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne
Véronique Grolleau ou Marie Daubas
au 02 40 02 38 43.

AGENDA

JOURNÉE DU 20/10
groupe "églises"
LES MOUTIERS EN RETZ
FROSSAY

JOURNÉE DU 24/11
groupe "églises"
NOZAY / FÉGRÉAC

JEUDI 02/12 - 20H30
assemblée plénière
LIEU À PRÉCISER

JOURNÉE DU 14/12
groupe "vieillessement"
ÎLE DE NANTES / COUËRON

JOURNÉE DU 16/12
groupe "églises"
CHOLET / ST GEORGES DES GARDES

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE JEUDI 2 DÉCEMBRE 2010, 20H30

QUELLES SONT LES AVANCÉES DES
DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL ?
QU'EN PENSEZ-VOUS ?

VOILÀ DEUX QUESTIONS QUI
SERONT TRAITÉES LORS DE LA PRO-
CHAÎNE ASSEMBLÉE.

VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS

À Y PARTICIPER ET EXPRIMER VOS
QUESTIONS, CONSEILS, AVIS SUR
TOUS LES SUJETS QUE NOUS SUI-
VONS CETTE ANNÉE : RECYCLERIE,
VIEILLESSEMENT, OBSERVATOIRE DES
MODES DE GARDES, MOBILITÉ ET
DÉPLACEMENTS DOUX, EMPLOI
ASSOCIATIF, JEUNES ET ENTRE-
PRISES, ÉGLISES.

Retrouvez-nous sur le site web du Pays : <http://www.pays-gml.fr>

COMMENT PARTICIPER ? Le Conseil de Développement du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne est un espace qui a pour ambition d'être accessible au plus grand nombre, ouvert à tous de façon permanente. Différents niveaux d'implication sont possibles. N'hésitez pas à venir vous informer auprès de l'animatrice, Anne CHARLOT, qui vous expliquera de plus près la démarche et les différentes dynamiques en cours.

Conseil de Développement Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne
Maison de Pays - BP 19 / 4 rue Alexandre Riou / 44270 Machecoul
tél : 02 40 02 38 46 / fax : 02 40 02 20 49 / mail : a.charlot@pays-gml.fr

